

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

2021-04

### MÉRITE OVATION MUNICIPALE : LE MAGASIN DE RÉEMPLOI PHASE 2 À L'HONNEUR

**Baie-Comeau, le 14 mai 2021.** – C'est avec grande fierté que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan annonce qu'elle s'est vu décerner un Mérite Ovation dans le cadre de la 99<sup>e</sup> édition des assises annuelles 2021 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Le magasin de réemploi Phase 2, sous la thématique *Quand l'apport des citoyens devient une valeur ajoutée* a été retenue dans la catégorie Municipalités et organismes municipaux – Réalisation à caractère environnemental – Aménagement, environnement et changements climatiques, hier le 13 mai, lors du gala virtuel de remise des prix.

La Régie a présenté Phase 2 comme un modèle dans la région et au Québec à titre de magasin visant à remettre en circulation divers articles de la vie quotidienne par les caractéristiques suivantes : atelier d'ébénisterie (conception à partir de matières récupérées) et de réparation (réparation et démantèlement) jumelé à un magasin structuré en cinq départements (Notre chez-soi, Nos découvertes, Nos bâtisseurs, Nos saisons, Nos inspirations) et annexé à l'écocentre de Baie-Comeau pour en garantir l'approvisionnement.

Les membres du jury ont souligné l'aspect créatif du magasin de réemploi de par tous les moyens développés pour maximiser le réemploi, dont entre autres, les pièces uniques créées en atelier et inspirées des matières apportées à l'écocentre.

De par le dépôt de la candidature du magasin de réemploi au Mérite Ovation, la Régie souhaitait mettre de l'avant l'importance de la contribution des citoyens utilisateurs de l'écocentre. En plus d'effectuer la gestion écoresponsable de leurs matières, ces derniers contribuent à réduire l'enfouissement, à approvisionner le magasin, et du même coup, ils en sont les consommateurs : une belle économie circulaire citoyenne.

La Régie a également mis en lumière tout l'attachement que la population manicoise démontre au magasin de réemploi. Ce sentiment d'appartenance et de fierté de la collectivité a retenu l'attention du jury.

La Régie partage ce mérite avec l'ensemble de ses employés qui contribuent de par leur travail à la réussite de l'organisation ainsi qu'avec ses municipalités membres, partenaires et tous les manicois et manicoises.

Enfin, le mérite Ovation municipale souligne le fruit du travail de municipalités québécoises ou organismes municipaux qui mettent de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté, peu importe leur taille, leur population ou leur situation géographique.